



PDZA  2024

Plan de développement  
de la zone agricole

MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

## Vision adaptée

1

**Le Val-Saint-François est au premier plan pour la prospérité et le dynamisme de son agriculture et de sa sylviculture. Son territoire est occupé par une diversité d'entreprises bioalimentaires et forestières ayant des modèles d'affaires variés.**

Ces entreprises reconnues et accessibles sont source de fierté pour l'ensemble de la communauté qui cohabite harmonieusement avec les activités agricoles et sylvicoles présentes sur le territoire.

2

**Les pratiques agricoles et sylvicoles durables mises en place par les entreprises permettent la préservation des ressources, ainsi que le maintien de la biodiversité.**

Les informations diffusées, les outils développés et les actions mises en place permettent aux entreprises agricoles et forestières de s'adapter aux changements climatiques.

3

**Les producteurs bioalimentaires et forestiers et les intervenants de la MRC travaillent en synergie pour développer des produits locaux, authentiques et de qualité.**

Grâce à une forte collaboration régionale et une mutualisation des ressources, les entreprises bioalimentaires s'adaptent et innovent pour atteindre les marchés. Ce qui permet de créer un système alimentaire local durable participant au mieux-être de toute la collectivité.

4

**La préservation de l'identité paysagère locale,** composée majoritairement de prairies et de boisés, permet de créer les conditions propices au développement d'une offre distinctive en tourisme rural.

## Objectifs stratégiques

## Liste des chantiers

- 1 Achat local & tourisme rural et gourmand
- 2 Entreprises pérennes et prospères
- 3 Renforcement du système alimentaire local
- 4 Cohabitation harmonieuse et valorisation de l'agriculture
- 5 Accès à la terre et utilisation du plein potentiel des superficies agricoles
- 6 Agriculture et sylviculture durables
- 7 Développement des filières régionales
- 8 Bien-être psychologique des producteurs agricoles

- 1 Promouvoir les produits locaux et faciliter leur accès & structurer l'offre en tourisme rural et gourmand
- 2 Favoriser le développement d'entreprises agricoles pérennes et prospères
- 3 Renforcer la concertation et augmenter les maillages entre les parties prenantes des secteurs bioalimentaire, forestier et communautaire
- 4 Assurer une cohabitation harmonieuse et la valorisation de l'agriculture et de la sylviculture
- 5 Faciliter l'accès à la terre et permettre l'utilisation du plein potentiel des superficies agricoles
- 6 Mettre en valeur les activités sylvicoles et la forêt
- 7 Maintenir le bien-être psychologique des producteurs bioalimentaires
- 8 Préserver la biodiversité, les ressources naturelles et outiller les entreprises bioalimentaires et sylvicoles pour faire face aux changements climatiques



## Chantier 1

# Achat local & tourisme rural et gourmand

### Contexte

Bien que variée et de grande qualité, la production agricole de la MRC trouve encore difficilement une place dans les points de vente de la région. D'un autre côté, il est souvent ardu pour les productrices et les producteurs de réaliser à la fois les tâches reliées à la production, au marketing et à la mise en marché. Les consommatrices et les consommateurs, quoiqu'ils soient conscients de l'importance et de l'impact de l'achat local, ne passent pas toujours à l'action lorsque vient le temps d'acheter. Ils peuvent aussi se perdre dans le grand nombre d'appellations des différents produits sur les tablettes. La région des Cantons-de-l'Est, par sa situation géographique, est un territoire qui favorise l'implantation du « tourisme lent » autour d'activités agrotouristiques et gourmandes. Bien que présente dans le Val-Saint-François, cette offre reste à être structurée et promue. De plus, certaines mises à niveau (perfectionnement) sont nécessaires sur les fermes accueillant des excursionnistes, afin d'uniformiser l'expérience client.

## Objectifs



Sensibiliser et éduquer les citoyennes et les citoyens à l'importance de l'achat local



Faciliter l'identification et l'achat des produits locaux



Augmenter les points de vente des produits locaux, ainsi que la quantité de produits locaux qui y sont vendus



Développer et consolider l'offre de tourisme rural, incluant l'agrotouristique et le tourisme gourmand



Augmenter la participation des entreprises agricoles et agroalimentaires aux initiatives territoriales en lien avec la thématique du chantier

### Pistes d'action

1

Appuyer et faciliter les initiatives qui permettent de sensibiliser et éduquer les citoyennes et les citoyens aux principes de l'achat local

2

Développer ou aider à développer les points de vente de produits locaux sur l'ensemble de la MRC (les trois pôles)

3

Développer, appuyer ou faciliter les initiatives qui favorisent la commercialisation des produits locaux dans les points de vente de la MRC/ régions avoisinantes

4

Favoriser l'identification des produits locaux (ex. : produits du Val-Saint-François, produits Créateurs de Saveurs), leur recherche et leur achat, et ce, grâce au répertoire agricole et agroalimentaire et à des campagnes marketing sur l'achat local

5

Faire connaître auprès des diverses entreprises bioalimentaires les différentes possibilités de mise en marché de proximité

6

Mise à niveau (perfectionnement) des entreprises agricoles qui font de la mise en marché de proximité afin de bonifier l'expérience client

7

Développer et consolider l'offre de tourisme rural incluant entre autres l'agrotourisme et le tourisme gourmand en s'appuyant sur le concept de « tourisme lent » déjà présent dans les Cantons-de-l'Est et en misant sur des activités expérientielles

## Partenaires potentiels

Centre d'aide aux entreprises du Val St-François (CAE) • Chambres de commerce • Collectif de formation agricole de l'Estrie (CRFA-Estrie) • Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) • Réseau des fermier.es de famille/Bio-Locaux des Cantons-de-l'Est • Marchés publics du VSF • Médias locaux et régionaux • Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) • Municipalités du VSF • Tourisme Cantons-de-l'Est • UPA local du VSF • etc.



## Chantier 2

# Entreprises pérennes et prospères

### Contexte

Plusieurs entrepreneuses et entrepreneurs bioalimentaires (incluant du secteur acéricole) possèdent peu ou pas de compétences en gestion, ce qui nuit au développement et à la pérennité de leur ferme. Les entrepreneuses et les entrepreneurs bioalimentaires sont peu au fait des programmes, des formations et des services offerts pouvant les aider à développer leur projet. Ou encore, s'ils sont au courant, ils ne sont pas toujours disponibles (par manque de temps) ou portés à les suivre ou à les utiliser. Pour les entreprises en démarrage, en expansion ou faisant la transition avec une relève, un suivi durant les cinq premières années est important pour la réussite de leur projet. Un appui aux entreprises est actuellement présent grâce aux conseillères et aux conseillers en développement économique de Développement Val-Saint-François (DVSF) et du Centre d'aide aux entreprises du Val St-François (CAE). Toutefois, ce service n'est pas développé de façon optimale pour suivre les entreprises bioalimentaires sur une plus longue période avec des outils, ressources et programmes adaptés à leur milieu et réalités.

## Objectifs



Appuyer le développement des entreprises bioalimentaires pour assurer leur pérennisation



Favoriser le développement des compétences en gestion (entrepreneuriales) des productrices et des producteurs ainsi que des transformatrices et des transformateurs bioalimentaires ;



Favoriser l'établissement de nouvelles entreprises bioalimentaires et la relève des entreprises existantes

### Pistes d'action

- 1 Maintenir, bonifier et pérenniser le service d'aide pour les entreprises bioalimentaires (en démarrage, en transfert ou en expansion), et ce, afin d'offrir un service sur mesure sur une période de trois ans ou plus avec les outils, ressources et programmes appropriés (ex. : un service s'apparentant à un « incubateur entrepreneurial agricole et agroalimentaire »)
- 2 Évaluer la possibilité d'augmenter les opportunités de soutien financier (subvention) de la MRC pour le développement des entreprises agricoles et agroalimentaires
- 3 Faire connaître l'offre de formation du territoire (ex. : en augmentant sa diffusion) et, s'il y a lieu, aider à la développer davantage dans la MRC
- 4 Renseigner les diverses entreprises bioalimentaires sur les ressources qui peuvent les aider à faire face à la pénurie de main-d'œuvre (ex. : Centre d'emploi agricole de l'Estrie)
- 5 Faire connaître davantage l'existence des groupes conseils agricoles (GCA) auprès des entrepreneurs bioalimentaires
- 6 En lien avec des organisations existantes, appuyer ou coordonner des activités de mentorat, de codéveloppement et de formations sur plusieurs thématiques (avoir des productrices et des producteurs ambassadeurs)
- 7 Faire connaître et favoriser les modèles alternatifs de constitution, de démarrage et de transfert
- 8 Élaborer des événements informatifs pour les intervenantes et les intervenants de divers milieux gravitant autour du monde agricole afin de leur expliquer quelles sont les sources de financement disponibles et les programmes existants pour le secteur bioalimentaire
- 9 Informer les diverses entreprises bioalimentaires sur la réglementation affectant leurs opérations

## Partenaires potentiels

Agricarrières • Agricultrices du Québec • Centre d'aide aux entreprises du VSF (CAE) • Centre d'emploi agricole de l'Estrie (CEA) • Centre Expé • Collectif de formation agricole de l'Estrie (CRFA-Estrie) • Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) • Groupes conseils agricole (GCA) • Financière agricole du Québec (FADQ) • Institutions financières • Médias locaux • Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) • Municipalités du VSF • Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Estrie • Réseau Agriconseils • Réseau M • Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ) • UPA local du VSF • etc.



## Chantier 3

# De la ferme à l'assiette - Renforcement du système alimentaire local

### Contexte

Le conditionnement, la transformation et la mise en marché des denrées agricoles sont des activités qui demandent beaucoup de temps et d'investissement et qui nécessitent différentes compétences. Les productrices et les producteurs agricoles s'impliquent principalement dans la production et ne trouvent pas toujours le temps ni les fonds pour transformer ou commercialiser leurs produits. Il y a actuellement peu de mutualisation des ressources et des infrastructures existantes. Bien que les secteurs agricole et communautaire aient des besoins similaires en ce sens, peu de liens et de connaissances communes existent entre ces deux secteurs d'activité. L'alimentation est au cœur des besoins des individus et des collectivités, mais il y a encore de grandes lacunes sur les notions de base en alimentation, principalement auprès des populations vulnérables. Il existe aussi un enjeu d'accès aux aliments sains et frais qui sont produits sur le territoire pour cette population défavorisée.

### Objectifs



Appuyer la mutualisation des ressources et des infrastructures pour le conditionnement, la transformation et la mise en marché pouvant bénéficier aux productrices, aux producteurs ainsi qu'aux transformatrices et transformateurs agroalimentaires



Initier et renforcer les échanges entre les secteurs agricole et communautaire



Améliorer l'accès aux aliments sains et locaux sur le territoire



Faciliter la mise en place et le déploiement de communautés nourricières sur le territoire



Favoriser l'utilisation optimale des denrées alimentaires locales

### Pistes d'action

1

Identifier et aider à mettre à la disposition des entreprises bioalimentaires et du secteur communautaire des lieux d'entreposage et de transformation dans chaque secteur de la MRC (pôles). Utiliser et bonifier les sites existants ou aider à en créer, au besoin

2

Appuyer les démarches de développement de lieux d'abattage et de transformation de la viande dans la MRC et ses alentours

3

Favoriser les maillages et la collaboration entre les entreprises bioalimentaires visant la commercialisation collective de certains produits, accompagner les démarches de maillage et de collaboration et appuyer les initiatives déjà existantes des partenaires

4

Appuyer des initiatives éducatives déjà existantes ou en développer des nouvelles permettant de démystifier les notions entourant l'alimentation chez les citoyennes et les citoyens de la MRC, principalement les populations vulnérables (ex. : gaspillage alimentaire, recettes santé et abordables, etc.) avec, par exemple, un projet de caravane alimentaire

5

Encourager ou développer des initiatives qui permettent de rapprocher (mailler) les produits locaux des HRI (hôtels, restaurants et institutions), des ICI (industries, commerces et institutions) et des consommatrices et des consommateurs en améliorant leur accessibilité

6

Harmoniser et fédérer, au besoin, les diverses actions des marchés publics du territoire, en partenariat avec les partenaires régionaux (ex. : le CIBLE)

7

Mettre en place ou collaborer à mettre en place, avec les organismes communautaires du Val-Saint-François, les chaînes d'alimentation et autres partenaires de la région (MRC du Val-Saint-François et Estrie), des actions pour lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaire (glanage, vente d'imparfaits, viande solidaire)

8

Soutenir les initiatives de communautés nourricières du territoire

### Partenaires potentiels

Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé ● Centres d'action bénévole (CAB) du VSF ● CIUSSS ● Comité estrien des saines habitudes de vie (TIR-SHV) ● Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) ● Corporation de développement communautaire du VSF ● Cultur'Innov ● HRI du VSF ● ICI du VSF ● Maison de la famille Les Arbrisseaux ● Médias locaux du VSF ● Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ● Municipalités du VSF ● Santé publique de l'Estrie ● Table de lutte à la pauvreté du VSF ● Tabliers en folie ● UPA local du VSF ● etc.



## Chantier 4

# Cohabitation harmonieuse et valorisation de l'agriculture

### Contexte

Les réalités vécues par les productrices et des producteurs agricoles et sylvicoles ne sont pas toujours bien connues des citoyennes et des citoyens habitant le territoire rural, ce qui peut occasionner plusieurs conflits d'usage et des problèmes de cohabitation. D'un autre côté, l'agriculture, la sylviculture et leurs métiers sont peu valorisés par la population, ce qui accentue l'enjeu de la cohabitation et rend aussi difficile l'attractivité de la relève et de la main-d'œuvre dans ces secteurs d'activité, pourtant primordiaux pour l'économie de la région.



## Objectifs



Assurer une bonne cohabitation des usages et des personnes sur le territoire agricole



Valoriser les agricultrices, les agriculteurs ainsi que l'agriculture et ses métiers

### Pistes d'action

- 1 Réaliser et diffuser des portraits de productrices et de producteurs agricoles et forestiers et d'entreprises agricoles et forestières locales
- 2 Organiser ou participer à l'organisation d'activités sur les métiers agricoles ou sylvicoles et sur l'agriculture destinées aux écoles ou promouvoir des activités et programmes déjà existants auprès du milieu scolaire
- 3 Promouvoir les métiers agricoles ou sylvicoles et l'agriculture à travers plusieurs canaux de communication pour rejoindre la relève potentielle et pour sensibiliser la population de façon générale (utiliser du matériel déjà existant provenant des partenaires ou en créer du nouveau, selon les besoins)
- 4 Planifier des visites d'entreprises agricoles et forestières avec les élues, les élus ainsi que les citoyennes et les citoyens et faire connaître davantage les initiatives existantes permettant de faire découvrir ces secteurs (ex. : Portes ouvertes de l'UPA, l'Expo agricole de Richmond, etc.)
- 5 Faire connaître les organismes de médiation (ex. : Équijustice) pour améliorer la cohabitation lors de conflits
- 6 Faire la promotion de la cohabitation harmonieuse à travers des campagnes de communication pour parler des bonnes pratiques à adopter de la part des productrices, des producteurs ainsi que des citoyennes et des citoyens (ex. : partage de la route, épandage, bruit) en utilisant et bonifiant les outils existants, s'il y a lieu
- 7 Développer un guide d'accueil pour favoriser une bonne cohabitation en utilisant ou en bonifiant les outils existants, s'il y a lieu
- 8 Prévoir des assemblées citoyennes pour favoriser des échanges entre les milieux agricole et non agricole et permettre l'amélioration de la compréhension mutuelle des réalités et des enjeux propres à chacun des milieux
- 9 Sensibiliser les nouvelles résidentes et les nouveaux résidents (ex. : néoruraux) ainsi que les villégiateurs aux réalités du milieu rural et agricole, entre autres par l'entremise des agentes et des agents d'immeuble et des municipalités

## Partenaires potentiels

Agents d'immeubles du VSF • Agricarrières • Carrefours jeunesse emploi (CJE) du VSF • Centre d'emploi agricole de l'Estrie (CEA) • Équijustice • Groupes citoyens du VSF • Institutions scolaires du VSF (écoles primaires et secondaires et Centre Expé) • Médias locaux • Municipalités du VSF • UPA Estrie • UPA local du VSF • etc.



## Chantier 5

# Accès à la terre et utilisation du plein potentiel des superficies agricoles

### Contexte

Bien que dans les dernières décennies, les terres agricoles du Val-Saint-François étaient moins chères que la moyenne québécoise, cet avantage tend à disparaître. D'une part, le prix moyen des terres au Québec et dans le Val-Saint-François est en augmentation ; d'autre part, plusieurs superficies agricoles de la MRC sont acquises par des villégiateurs qui retiennent ces superficies du bassin de terres disponibles à l'agriculture, en les laissant parfois en friche. Cette situation rend très difficile l'accès à la terre pour les promotrices et les promoteurs agricoles et sylvicoles, qu'ils soient de la relève ou déjà bien établis. De plus, la hausse des taux d'intérêt rend encore plus difficile l'accès à la terre pour la relève, qui n'a bien souvent pas les capitaux nécessaires pour faire l'acquisition de terres, peu d'entre eux souhaitant s'établir à long terme sur des terres en location.

## Objectifs



Faciliter l'accès à la terre pour les promoteurs agricoles et sylvicoles (personnes aspirantes, exploitantes ou de la relève)



Assurer le maintien en culture des superficies agricoles de la MRC

### Pistes d'action

- 1 Maintenir et bonifier les services de L'ARTERRE offerts sur le territoire
- 2 Créer des liens entre les promotrices et les promoteurs agricoles et, par exemple, le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA), les fiducies agricoles et d'autres outils financiers pour l'acquisition de terres agricoles
- 3 Faire connaître et favoriser les modes alternatifs de propriété des terres et les autres moyens facilitant l'établissement en agriculture (ex. : Chantier d'accès à la terre de Brome-Missisquoi), développer des projets pouvant faciliter l'accès à la terre au besoin et collaborer avec les projets déjà existants
- 4 Évaluer la possibilité de créer une surtaxe pour les superficies agricoles laissées en friche ou une redevance pour les superficies agricoles revalorisées
- 5 Sensibiliser les citoyennes et les citoyens à la fauche annuelle des superficies en friche ou non-exploitées
- 6 Avec les méthodes jugées appropriées par l'équipe de la MRC, générer un inventaire des friches actuelles sur le territoire de la MRC et identifier un nombre de friches avec un bon potentiel de remise en culture et réaliser des visites terrain, au besoin
- 7 Approcher des propriétaires terriens ou des productrices et des producteurs agricoles ayant des friches avec un bon potentiel de remise en culture sur leur terrain ou leur terre pour les sensibiliser à la remise en culture et les accompagner dans leurs démarches, s'il y a lieu
- 8 Diffuser, mettre à la disposition ou développer des outils permettant de vulgariser les démarches pour remettre en culture des friches en zone agricole
- 9 Évaluer la possibilité de développer des entreprises bioalimentaires en périmètre urbain, selon la réglementation en place

## Partenaires potentiels

ARTERRE régional ● Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) / Institut bioalimentaire de l'Estrie (IBE) ● Club Agro de l'Estrie ● MRC de l'Estrie ● Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ● Ministère de l'Environnement (MELCCFP) ● Municipalités du VSF ● UPA Estrie ● UPA local du VSF ● etc.



## Chantier 6

# Agriculture, sylviculture et acériculture durables et soutien au développement de leurs composantes

### Contexte

Les superficies en cultures fourragères pérennes sont en constante diminution depuis les dernières décennies dans la région, au profit des cultures annuelles. Cela entraîne une perte de biodiversité et d'habitats et cause des problèmes d'érosion et de santé des sols. Les changements climatiques demandent une vigilance accrue face à l'apparition d'espèces exotiques envahissantes et à la préservation des habitats naturels tels que les milieux humides. Les productrices et les producteurs agricoles, sylvicoles et acéricoles doivent faire face à plusieurs défis reliés entre autres aux changements climatiques et adapter leurs pratiques en ce sens. Plusieurs s'y appliquent déjà, mais leurs efforts sont peu reconnus. Par ailleurs, les nouvelles normes environnementales sont difficilement applicables et compréhensibles pour les productrices et les producteurs.

### Objectifs

- Encourager les productrices et les producteurs agricoles, forestiers et acéricoles à mettre en place des pratiques environnementales et les sensibiliser aux retombées positives de ces dernières sur le plan environnemental et économique
- Protéger la biodiversité et les ressources
- Informer et sensibiliser les productrices et les producteurs agricoles, sylvicoles et acéricoles sur les impacts des changements climatiques et les aider à s'adapter à ceux-ci
- Reconnaître les bonnes pratiques environnementales des producteurs agricoles, sylvicoles et acéricoles
- Être à l'écoute des préoccupations citoyennes par rapport aux impacts environnementaux de l'agriculture

### Pistes d'action

- 1 Faire connaître auprès des productrices et des producteurs agricoles, sylvicoles et acéricoles les programmes de rétribution des pratiques durables et les encourager à participer
- 2 Accompagner dans leurs démarches et référencer les productrices et les producteurs agricoles, sylvicoles et acéricoles qui souhaitent mettre en place des pratiques durables
- 3 Faire rayonner les bons coups des productrices et des producteurs agricoles, sylvicoles et acéricoles en matière de développement durable
- 4 Participer à des initiatives ou promouvoir des initiatives qui ont comme objectif d'atténuer les impacts du milieu agricole sur l'environnement ;
- 5 Rester à l'affut des informations, participer à la diffusion d'informations et participer à des activités concernant la qualité des sols et de l'eau et la quantité d'eau
- 6 Maintenir l'organisation de cohortes en agroenvironnement dans le Val-Saint-François ou en Estrie
- 7 Collaborer : 1) aux projets locaux et régionaux de kiosques et de vitrines de démonstration sur les pratiques durables qui notamment maintiennent et améliorent la biodiversité, la connectivité écologique et la lutte aux espèces exotiques envahissantes (EEE) ; 2) avec la Table agroenvironnementale de l'Estrie
- 8 Promouvoir : 1) l'aménagement durable des forêts (incluant les érablières) et des superficies cultivées auprès des productrices et des producteurs agricoles et sylvicoles, dont la régie en pâturage, la régie biologique, la certification forestière FSC, ainsi que les pratiques d'agriculture régénérative ; 2) la valeur ajoutée des produits issus de l'agriculture, de la sylviculture et de l'acériculture durables
- 9 Diffuser et vulgariser : 1) de l'information pertinente permettant d'outiller les productrices et les producteurs agricoles et sylvicoles à faire face aux changements climatiques ; 2) les réglementations et les normes environnementales et supporter les productrices et les producteurs dans l'applications de ces dernières ; 3) les études qui concernent les impacts des changements climatiques sur l'agriculture, ainsi que les impacts des méthodes agricoles et forestières conventionnelles et celles plus durables sur l'environnement

### Partenaires potentiels

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE) ● Agronomes à leur compte ● Association forestière du sud du Québec (AFSQ) ● Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) / Institut bioalimentaire de l'Estrie (IBE) ● Centres de recherche universitaires et gouvernementaux ● Club Agro de l'Estrie ● Conseillers forestiers privés ● Corridor Appalachien ● Conseil de gouvernance des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) ● Groupement forestier coopératif St-François ● Médias locaux ● Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ● Ministère de l'Environnement (MELCCFP) ● MRC de l'Estrie ● Municipalités du VSF ● Nature Cantons-de-l'Est ● Organisme de bassin versant de la Yamaska ● Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ) ● RAPPEL ● Table Agro de l'Estrie ● UPA Estrie ● etc.



## Chantier 7

# Développement des filières régionales

### Contexte

Les cultures pérennes, bien que présentant plusieurs avantages sur les plans économique, social et environnemental, sont délaissées par les productrices et des producteurs agricoles au profit des cultures annuelles telles que le maïs-grain et le soya. Le secteur acéricole, très présent dans la MRC, doit s'adapter aux changements climatiques, situation qui demande de revoir les façons d'aménager les érablières. Le bois est l'écomatériau par excellence, car il permet une séquestration à long terme du carbone. Enfin, la sylviculture est souvent mal perçue par les citoyennes et les citoyens qui ont une mauvaise opinion de ce qu'est réellement la coupe de bois.

## Objectifs

- Soutenir le développement de la filière (du secteur) des plantes fourragères pérennes
- Soutenir le développement de la filière (du secteur) acéricole durable
- Soutenir le développement de la filière (du secteur) du bois comme écomatériau et des PFNL
- Soutenir les autres filières (secteurs) régionales ou locales

### Pistes d'action

#### FILIÈRE PLANTES FOURRAGÈRES PÉRENNES

- 1 Soutenir, promouvoir, bonifier et pérenniser le projet de la filière des plantes fourragères pérennes estrienne
- 2 Encourager les productrices et les producteurs de la MRC à participer au forum foin provincial ou aux autres événements d'importance et aux programmes pertinents dans le développement de cette filière (ex. : Programme Agri-Climat)
- 3 Encourager les producteurs d'animaux actuels (ex. : laitier, bovin ou ovin) à s'initier aux pratiques de pâturage
- 4 Encourager l'établissement de nouvelles fermes dans cette filière
- 5 Créer un circuit vélo pâturage en lien avec les circuits agrotouristiques existants

#### FILIÈRE ACÉRICOLE DURABLE

- 1 Adhérer au Créneau d'excellence acéricole

#### FILIÈRE BOIS COMME ÉCOMATÉRIAU

- 1 Encourager la construction de bâtiments en bois et valoriser les initiatives actuelles
  - 2 Évaluer la mise en place d'un circuit des immeubles en bois en lien avec la valeur patrimoniale
  - 3 Valoriser l'utilisation de la biomasse pour le chauffage des bâtiments
  - 4 Réaliser des activités de sensibilisation pour améliorer l'acceptabilité sociale de la sylviculture
  - 5 Établir une stratégie de développement des PFNL au niveau régional avec les acteurs concernés
- 2 Favoriser la participation des productrices et des producteurs acéricoles du Val-Saint-François aux projets de la filière régionale

## Partenaires potentiels

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE) ● Association forestière du sud du Québec (AFSQ) ● Cecobois ● Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook(CIARC) / Institut bioalimentaire de l'Estrie (IBE) ● Club acéricole du sud du Québec ● Club Agro de l'Estrie ● Conseillers agricoles privés ● Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) ● Conseillers forestiers privés ● Cultur'Innov ● Groupement forestier coopératif St-François ● Médias locaux et régionaux ● Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ● MRC de l'Estrie ● Municipalités du VSF ● Service intégré du bois (SIB) ● Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ) ● Table Agro de l'Estrie ● Tourisme Cantons-de-l'Est ● UPA Estrie ● etc.



## Chantier 8

# Bien-être psychologique des producteurs agricoles

### Contexte

La concentration des entreprises agricoles, la perte du tissu social, la charge de travail élevée et l'isolement créent des conditions propices à l'apparition de la détresse psychologique dans le milieu agricole. La pénurie de main-d'œuvre et l'absence de relève, ainsi que l'augmentation du coût de la vie accentuent ce problème. Les intervenantes et les intervenants du réseau de la santé sont peu au fait de la réalité que vivent les personnes productrices ou agrotransformatrices et ne peuvent adapter convenablement leur offre de service à la clientèle provenant du milieu agricole. De plus, les intervenantes et les intervenants du territoire (du milieu de la santé et communautaire) ne sont pas assez informés des ressources disponibles pour cette population. Les enjeux de santé mentale affectent une proportion de plus en plus grande de productrices et de producteurs agricoles comme d'agrotransformatrices et d'agrotransformateurs.

## Objectifs



Améliorer le bien-être psychologique des productrices et des producteurs agricoles et des agrotransformatrices et des agrotransformateurs



Aider à diminuer la détresse psychologique dans le milieu agricole et aider à briser l'isolement

### Pistes d'action

- 1 Collaborer à la création d'un réseau d'entraide et de soutien par les pairs, avec témoignages de personnes productrices et agrotransformatrices qui ont déjà reçu de l'aide et organisation de rencontres
- 2 Organiser ou collaborer à l'organisation d'activités de sensibilisation ou d'activités sociales pour briser l'isolement des personnes productrices et agrotransformatrices
- 3 Faire la promotion d'activités culturelles existantes en lien avec le soutien d'une bonne santé psychologique (ex. : pièce de théâtre, spectacles, expositions, etc.)
- 4 Sensibiliser les intervenantes et les intervenants du milieu de la santé aux réalités agricoles et aux services existants en lien avec la santé psychologique des productrices et des producteurs
- 5 Sensibiliser les personnes professionnelles gravitant autour du milieu agricole aux réalités agricoles et aux services existants en lien avec la santé psychologique des productrices et des producteurs
- 6 Appuyer l'embauche d'une seconde travailleuse de rang dans la région (si nécessaire) et faire la promotion du service existant en lien avec la santé psychologique des productrices et des producteurs dans la région
- 7 Soutenir le développement d'une coopérative de remplacement de la main-d'œuvre, s'il y a lieu (ex. : La Halte)

## Partenaires potentiels

Au coeur des familles agricoles (ACFA) • CIUSSS • MRC de l'Estrie • Médias locaux et régionaux • Municipalités du VSF • Santé publique de l'Estrie • Travailleurs communautaires du VSF • UPA Estrie • UPA local du VSF • etc.